

Contrat d'avenir de la Région wallonne 2004

Contribution de l'asbl réseau IDée réseau d'une centaine d'acteurs en Education relative à l'Environnement (ErE) agissant en Communauté Wallonie-Bruxelles (présentation et liste des membres en annexe)

<h4>1. Préambule : L'éducation et la formation relatives à l'environnement sont des piliers d'un changement en vue d'une société responsable, équitable et solidaire</h4>
--

Les avancées technologiques, le recours aux instruments économiques et financiers, l'extension et la complexification des outils juridiques et institutionnels ne suffisent pas à mieux gérer les ressources, à préserver le cadre de vie, à prévenir les risques naturels, technologiques et d'alimentation.

Il faut en effet y ajouter l'effort éducatif, car il s'agit de redéfinir des valeurs, de faire évoluer des attitudes, de promouvoir des comportements et de favoriser la participation des citoyens tant au niveau individuel que collectif.

Par ailleurs, ces avancées reposent sur la formation de personnes, de structures et d'équipes capables d'analyser des situations évolutives et de plus en plus complexes, de trouver des solutions adaptées et de prendre des décisions responsables (prenant en compte les piliers sociaux, économiques et environnementaux ainsi que le principe de précaution).

Tout processus de préservation, de restauration ou d'amélioration de l'environnement se doit donc d'être accompagné d'un travail à long terme en Education relative à l'Environnement (ErE).

Développer un savoir-être pour assurer un mieux-vivre

On compte aujourd'hui, en Communauté Wallonie-Bruxelles, une centaine d'acteurs associatifs, principalement, et institutionnels qui ont pour objectif principal l'ErE. La plupart partagent une conception large et profonde de l'ErE et l'envisagent à travers des perspectives complémentaires : le développement durable ; la préservation, la restauration et l'amélioration de la qualité de l'environnement ; l'acquisition de valeurs et de comportements responsables ; le droit au bien-être et de vivre dans un environnement sain ; le développement harmonieux des personnes et des groupes sociaux.

Ils prônent une approche transversale et interdisciplinaire, la construction des savoirs, la pédagogie où l'enfant (et l'adulte) est actif et utilise toutes ses potentialités.

Les acteurs de l'ErE ont pour objets de nombreuses dimensions relatives à l'environnement : agriculture, air, alimentation, bruit, aménagement du territoire, cadre de vie, citoyenneté, consommation, déchets, développement durable, eau, énergie, environnement en général, mobilité, nature et biodiversité, pollution, relations Nord-Sud, santé, tourisme, etc.

Ils se sont orientés vers une ou plusieurs de ces dimensions et cherchent à travailler de manière complémentaire.

2. Les acteurs de l'ErE réagissent aux objectifs généraux du Contrat d'avenir

Faire de notre région une société de la connaissance ne peut être un objectif en soi. La vraie question est de savoir quels objectifs cette connaissance va nous permettre de réaliser.

Les connaissances et les savoir-faire développés par l'éducation ou la formation ne doivent pas être considérés uniquement en termes d'outil du développement économique et de création d'emploi.

Les **acteurs de l'ErE** pensent ainsi qu'il est inadmissible de réduire les objectifs d'une formation qualifiante à la production de richesses (on sait que la croissance du PIB ne traduit en rien une amélioration des valeurs, de l'épanouissement, le succès de l'éducation et de la formation des jeunes ... bref tous ces objectifs qualitatifs formulés sous forme de « rêves »).

Ils sont opposés à l'idée que les entreprises soient les maîtres-guide de l'offre de formation. Se plier de façon unidirectionnelle aux lois économiques d'une société de consommation conduirait les citoyens vers une course infinie au recyclage. Ils sont inquiets de voir l'éducation, la formation prendre le chemin de la privatisation.

La connaissance et les savoir-faire développés devraient surtout pouvoir offrir l'opportunité de répondre aux défis majeurs de notre siècle en terme de société (changements climatiques, épuisement des sources d'énergie fossiles et d'uranium, conflits géostratégiques et répercussions sociales et économiques, pauvreté, etc.).

Les acteurs de l'ErE pensent également que la transmission des connaissances dépasse largement le cadre de l'enseignement et de la formation.

Si le développement du capital humain constitue un objectif en soi, les acteurs de l'ErE revendiquent de conserver leur droit d'apprendre. De même, ils revendiquent pour les citoyens, qu'ils soient en formation ou pas, actifs sur le marché de l'emploi ou pas, le droit d'apprendre.

En outre, aider les jeunes à avoir confiance dans leur rapport au savoir peut être un meilleur outil pour susciter des vocations, des initiatives entrepreneuriales ou sociales qu'une offre élargie de formation professionnelle. L'ErE aide les jeunes à se positionner dans la société, par rapport à leurs valeurs. Elle suscite ou stimule le désir d'apprendre et de s'engager, notamment dans le travail, en donnant du sens aux apprentissages et à la participation

Les acteurs de l'ErE sont convaincus qu'une *Wallonie confiante dans l'avenir* est une Région qui a investi :

- dans la sensibilisation de la population aux enjeux sociétaux (au niveau local, régional et planétaire) et aux gestes à poser,
- dans une Education continue, formelle et non formelle, qui vise le développement optimal des personnes et des groupes
- et dans des Formations adaptées aux défis de notre société, ceux-ci n'étant pas uniquement économiques, mais également sociaux et environnementaux.

Forts de cette éducation les citoyens sont en mesure d'agir en tant que consommateurs responsables, conscients des liens entre consommation de ressources, environnement et société. ...

Concernant les points relatifs aux questions techniques environnementales, les acteurs de l'ErE se réfèrent au travail d'analyse et de propositions d'Inter-Environnement Wallonie.

3. Propositions d'aménagement du Contrat d'Avenir au regard de l'éducation relative à l'environnement

En italique sont repris des extraits du Contrat d'avenir

En caractère normal et grisé sont inscrites les propositions des acteurs de l'ErE

I. OSONS REVER (P.5)

Rêvons d'une Wallonie où chaque enfant s'épanouit... (p.5)

Nous soulignons avec intérêt :

Progressivement l'enfant deviendra une personne autonome, intégrée dans son environnement. Il sera un citoyen à la fois responsable et solidaire... doté de libre-arbitre et d'esprit critique...

... Où chaque jeune évolue dans les meilleures conditions

Nous relevons les propositions suivantes :

Ils ont une maîtrise parfaite du français, pratiquent des langues étrangères...

Tous ont l'opportunité de pratiquer un sport...

Tous ont été éveillés à la culture...

Et nous souhaitons voir apparaître de manière complémentaire :

- Tous ont été sensibilisés à la relation à leur environnement (patrimoine, naturel et culturel) et ont été préparés à l'exercice d'une participation active pour agir en vue d'une gestion durable de l'environnement.

Les acteurs de l'ErE souhaitent également que les objectifs de base définis dans le Décret missions de l'Enseignement (Communauté française 1997) soient reconnus par le Contrat d'Avenir, citons notamment :

- "Tous ont été préparés à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures"

Nous relevons dans le CAW :

Les jeunes wallons qui commencent à travailler sont enthousiastes, ont le goût du risque et expriment de réels talents.

Nous préférons :

Ils ont développé une conscience collective en vue de contribuer à une société critique et créative.

Rêvons d'une Wallonie dont les citoyens sont le maître atout

Nous souhaitons ajouter :

Les wallons reconnaissent la contribution de toute personne, qualifiée ou non, sous contrat d'emploi ou non, à la construction d'une société qu'ils souhaitent équitable, solidaire et responsable.

Rêvons d'une Wallonie où il fait bon vivre (p.6)

Nous relevons :

dernière phrase du §

La collecte et le traitement des déchets, la protection de l'eau de l'amont à l'aval, la qualité de l'air, la maîtrise du bruit, l'utilisation parcimonieuse de l'énergie, le respect de la nature, la propreté urbaine sont des préoccupations vécues au quotidien par tous les citoyens qui participent avec les autorités à la gestion durable de l'environnement.

Nous souhaitons voir ajouter :

Un tel aboutissement est le fruit d'une politique volontaire et à long terme de sensibilisation et d'éducation relative à l'environnement.

II. FIXONS-NOUS DES OBJECTIFS

2. Développer les connaissances de façon continue (p. 10)

Nous relevons :

La transmission des connaissances se fait par l'enseignement et la formation

Nous souhaitons une approche plus large et plus nuancée de la question :

Tout d'abord, il nous semble fondamental de renforcer l'accès à l'éducation :

l'accès le plus large, depuis le plus jeune âge et tout au long de la vie d'une éducation, via des structures éducatives formelles et non formelles, est un moyen incontournable pour former des citoyens épanouis, créatifs, volontaires, participatifs et responsables, ayant le goût d'apprendre tout au long de leur vie.

Ensuite, le développement de la connaissance dépasse la transmission des connaissances, conception dépassée aujourd'hui au profit d'une approche plus globale. Il est acquis que le fait de posséder des connaissances n'induit pas nécessairement la volonté d'agir.

Ainsi le Décret missions (Communauté française, 1997) définissait un des objectifs de l'enseignement de la manière suivante : "Amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences* qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle".

*Compétences : savoirs-faire, savoirs-être, savoirs-agir.

Les acteurs de l'ErE souhaitent voir cet objectif reconnu dans le Contrat d'avenir.

L'intégration d'une éducation relative à l'environnement tout au long du parcours scolaire rencontre ces objectifs tout en favorisant un apprentissage autour de situations réelles et concrètes de la vie.

L'instauration de l'écogestion participative dans tous les établissements et en priorité dans l'enseignement technique et professionnel, est par exemple une des mesures concrètes qui devrait être prise.

Un accord entre la Région wallonne et les Communautés française et germanophone, reconnaîtrait les missions de base de l'enseignement et soutiendrait les initiatives visant une éducation transversale, notamment l'éducation relative à l'environnement et une mise en oeuvre concrète de principes de gestion environnementale.

En matière de formation, afin de faire face à l'augmentation de la complexité de la problématique environnementale, les acteurs de l'ErE suggèrent le renforcement de l'offre en formations (enseignements supérieures et universitaires) en environnement et développement durable.

4. S'inscrire dans le développement durable

Nous souhaitons voir ajouter la proposition suivante :

La Région wallonne s'engage dans le projet de Stratégie de la CEE pour l'Education au Développement durable, qui reconnaît l'éducation comme une condition *sine qua non* du développement durable et un outil indispensable à une bonne gouvernance... (CEP/2004/15 – CEP/AC.13/2004/8/Rev.1)(Décennie pour l'éducation au Développement durable - Nations Unies - 2005-2014)

Afin de faciliter et développer l'approche transversale et systémique indispensable pour s'inscrire dans le développement durable, la Région wallonne favorisera :

- la mise en oeuvre de partenariats complémentaires dans les cahiers de charge de projets subventionnés par les pouvoirs publics.
- le soutien à des projets transversaux, participatifs et innovants.
- la Région wallonne reconnaît le rôle incontournable de l'éducation et de la formation en vue d'un développement durable et facilitera le travail en réseau des acteurs éducatifs (enseignement, éducation permanente, organisations de jeunesse, associations) qui s'inscrivent

dans une perspective de développement durable.

La Région wallonne veillera notamment à inclure systématiquement des clauses socio-environnementales dans les cahiers de charges relatifs aux constructions, transformations et achats des lieux administratifs, culturels et éducatifs en vue d'une meilleure cohérence entre le discours et le vécu proposé aux jeunes et aux wallons en général.

III. DETERMINONS LES MESURES A PRENDRE

1. Une politique économique créative d'activités innovantes et d'emplois

1.2. Soutenir le développement des entreprises et des secteurs

1.2.3. En misant sur les secteurs innovants (p. 15)

Nous souhaitons voir ajouter :

Notamment en matière d'environnement, ce qui suppose une sensibilisation des citoyens, la mise en place de plans de formation et le soutien à la recherche.

1.2.5. En jouant la carte du tourisme (p. 16)

Nous relevons :

La politique générale... les différentes formes de tourisme dans le respect de l'environnement et dans une optique de qualité et de professionnalisation.

... Une attention particulière sera accordée aux secteurs émergents (tourisme d'aventure, tourisme vert et écotourisme), au développement de partenariats privé-public et au soutien à la formation (TIC et langues).

Nous souhaitons voir ajouter :

Des partenariats avec des organisations spécialisées en environnement et en éducation relative à l'environnement seront privilégiés.

Toutes les formations (initiales et continues) liées au tourisme intégreront également les préoccupations environnementales.

2. Une politique fiscale et des technologies budgétaires au service du développement wallon

2.1 Mettre la fiscalité au service de l'économique, du social et de l'environnement

Nous relevons :

... soutenir le pouvoir d'achat et favoriser les attitudes écologiquement responsables.

Nous souhaitons voir ajouter :

A côté des incitatifs fiscaux et économiques, la Région wallonne inscrira l'éducation relative à l'environnement (y compris à la consommation, à l'énergie, à la mobilité, etc.) comme un outil de sensibilisation et de responsabilisation des citoyens.

3. L'enseignement et la formation comme socle du développement régional (p. 19)

Les acteurs de l'ErE marquent leur souhait de voir l'enseignement et la formation reconnus comme socles du développement durable en Région wallonne, notamment, en s'inscrivant activement dans la Décennie pour l'éducation au Développement durable lancée par les Nations Unies

3.1. Investir dans la formation et l'enseignement

3.1.1. En améliorant la qualité de la formation et de l'enseignement qualifiant

Nous souhaitons voir ajouter :

Une attention particulière sera accordée à l'intégration de l'éducation relative à l'environnement dans l'enseignement professionnel et technique, notamment par la mise en application de principes de gestion environnementale (dans l'établissement scolaire et lors de stages).

Les acteurs de l'ErE souhaitent que l'introduction de la gestion environnementale soit systématisée dans les curricula de formations de l'enseignement supérieur (architecture, ingénierie, chimie, économie, etc.) et que l'organisation de modules de formation à la gestion environnementale soit soutenue à cet effet.

Qu'il y ait, par ailleurs, un accès à ces formations aux personnes actuellement dans le circuit du travail.

3.1.3. En assurant l'adéquation entre les qualifications des travailleurs et les besoins des entreprises

Les acteurs de l'ErE souhaitent rappeler l'objectif n°4 du contrat d'avenir qui vise à "s'inscrire dans le développement durable".

Ils voudraient voir cette mesure se concrétiser notamment dans le cadre des formations. C'est pourquoi ils souhaitent voir un point un chapitre complémentaire (3.1.4.)

3.1.4. En assurant l'adéquation entre les filières de qualification et les objectifs de développement durable

L'offre de formation et d'enseignement qualifiant sera en mesure de prendre d'autres dimensions que l'"adaptation aux réalités du monde du travail", notamment en contribuant aux changements dans le monde du travail en vue d'un développement durable.

Par exemple, en intégrant systématiquement des compétences transversales et en développant des créneaux liés à la gestion socio-environnementale.

3.2. Soutenir la recherche fondamentale et la recherche appliquée

Les acteurs de l'ErE souhaitent voir ces secteurs de recherche se renforcer en matière d'environnement, de développement durable et d'évaluation, y compris en matière d'éducation en vue d'un développement durable.

4. L'intégration comme premier facteur de cohésion sociale.

4.3 soutenir l'économie non marchande (p. 22)

Nous souhaitons voir ajouter :

- en généralisant un système de convention-cadre (par exemple sous forme de contrat-programme s'étendant sur une période de trois années au moins) ;
- en adaptant les procédures d'octroi et de liquidation des subventions de manière à assurer la continuité du fonctionnement et des objectifs de l'association, sans le recours aux crédits bancaires (notamment par un échelonnement correspondant à la réalité des dépenses)

Voir également Pacte Associatif

5. Le cadre de vie comme source de bien-être et d'attractivité

5.4. Revitaliser les centres urbains

Nous souhaitons voir ajouter :

Une attention sera accordée à la participation des citoyens aux décisions concernant leur cadre de vie et le rôle des acteurs éducatifs dans ce domaine.

5.8. Préserver l'environnement

3 piliers sont mentionnés pour déployer une politique environnementale ambitieuse et efficace.

1. *La gestion parcimonieuse des ressources*
2. *LE'utilisation accrue de matières recyclées en lieu et place des matières premières* ;
3. *Le développement de technologies novatrices respectueuses des ressources naturelles*

Les acteurs de l'ErE souhaitent que l'éducation relative à l'environnement soit reconnue comme un pilier incontournable d'une stratégie à long terme et efficace, de la manière suivante :

4. La sensibilisation, l'éducation et la formation relatives à l'environnement

5.8.1. En prenant notre part de responsabilité par rapport au climat

Pour réussir ce défi, qui requiert la participation volontariste de tous les citoyens, les pouvoirs publics veilleront à montrer l'exemple en adoptant politiques de consommation et d'achat respectueuses de l'environnement p 27.

Nous souhaitons attirer l'attention sur l'importance de l'éducation à l'énergie et aux changements climatiques dans tous les lieux éducatifs, notamment dans l'enseignement. Il est par exemple démontré que les actions de sensibilisation dirigées vers les enfants ont un impact direct et indirect en terme de réductions des émissions régionales de CO2 (consommation des ménages - consommation des bâtiments scolaires) par les changements de comportements qu'elles suscitent (réf. Etude Exploratoire Sensibilisation Energie dans l'Enseignement, APERe-Réseau Idée pour le compte du MRW-DGTRE, mai 2001).

5.8.2. En gérant durablement notre or bleu

... A cette fin, chacun à son niveau, les citoyens, les entreprises et les PP ont réduit leur consommation (constat).

Nous souhaitons voir ajouter :

Cet effort mérite d'être poursuivi notamment via des stratégies de sensibilisation et d'éducation.

5.8.3. En organisant une utilisation rationnelle et solidaire de l'énergie (p. 28)

dans le carré orange : premier point

En encourageant l'utilisation rationnelle de l'énergie par les citoyens, les PP et les entreprises, notamment au travers de partenariats

Nous souhaitons voir ajouter :

Il s'appuiera pour se faire sur une politique volontaire d'éducation relative à l'énergie, visant l'URE, l'économie d'énergie et la préservation des ressources

5.8.4. En utilisant durablement nos déchets

Carré rouge:

3 grands objectifs

acheter mieux et jeter moins via une meilleure politique de prévention (actions de sensibilisation contre le suremballage, utilisation d'emballages biodégradables, développement de produits propres...)

A côté des objectifs incitatifs, la Région poursuivra également :

...

. l'association plus étroite des pouvoirs locaux aux programmes de sensibilisation et d'amélioration des comportements individuels ainsi qu'à une lutte plus efficace contre les différentes formes de délinquance environnementale.

Nous souhaitons voir ajouter :

Il s'appuiera pour se faire sur une politique volontaire d'éducation relative à l'environnement (consommation, citoyenneté, déchets, etc.).

5.8.5. En préservant nature et biodiversité

Il s'agit donc de mobiliser toutes les ressources humaines disponibles (..) et d'intégrer les actions de terrain existantes pour créer un véritable réseau...

La chasse, la pêche... lorsqu'elles sont pratiquées de manière écologique... Ces pratiques doivent être encadrées de manière adéquate.

Nous souhaitons voir ajouter :

La réussite de la mise en place de la directive Natura 2000 ne pourra se faire sans une large participation citoyenne. Ici aussi l'éducation relative à l'environnement et à la nature peut contribuer au succès de l'application de cette directive.

6. Proximité et participation au service de l'implication citoyenne

6.3 Sceller le pacte associatif

Les acteurs de l'ErE souhaitent la mise en oeuvre du pacte associatif dans un esprit de concertation.

IV. DEFINISSONS NOS PRIORITES ET AFFINONS NOTRE METHODOLOGIE

4.1. Le Contrat d'avenir renouvelé innove par ses priorités

4.1.2. Plan stratégique transversal n°2, commun avec la Communauté française :
"Développement du capital humain, des connaissances et des savoir-faire".

Les acteurs de l'ErE se réjouissent de la volonté affirmée de tisser des synergies avec la Communauté française dans les matières de recherche et d'enseignement qui pourront s'articuler avec les aspects formation. Ils espèrent vivement que le Plan stratégique transversal N°2 offrira un terrain praticable pour l'ErE généreux, original et intégré à la politique environnementale, énergétique, d'aménagement du territoire, de la mobilité, de la nature... et de développement durable en général.

4.1.4. Plan stratégique transversal n°4 " développement territorial équilibré"

f) la mise en place d'une politique environnementale ambitieuse et efficace;
Nous souhaitons voir ajouter :
Elle reconnaît l'importance d'une politique volontaire d'éducation relative à l'environnement et s'inscrit ainsi dans la Stratégie européenne de la Décennie pour l'Education au développement durable.

V. RENFORÇONS NOS PRINCIPES DE BONNE GOUVERNANCE

5.2. Les principes de bonne gouvernance

5.2. 3 - Le respect du développement durable comme règle de base.

5.2. 10 - La mise en oeuvre de démarches participatives et partenariales.

... *C'est aussi mettre en place les conditions d'une citoyenneté active et établir le principe général de démocratie participative à tous les niveaux.*

Nous souhaitons voir ajouter :

La Région wallonne s'inscrit dans cet objectif dans la Stratégie européenne de la Décennie pour l'Education au Développement durable (2005-2014).

VI. CONCRETISONS DES PARTENARIATS

6.5. Pour améliorer la qualité de la formation

Nous souhaitons voir ajouter :

En favorisant une approche transversale de l'environnement et du développement durable

6.10. Pour préserver l'environnement

Nous souhaitons voir ajouter :

- en s'engageant dans une politique volontaire d'éducation relative à l'environnement en s'appuyant sur le réseau des Centres régionaux d'initiation à l'environnement et autres organisations actives et reconnues dans ce domaine (acteurs de l'ErE)

6.11 Pour accroître la mobilité

Nous souhaitons voir ajouter :

- En s'engageant dans une politique volontaire d'éducation à la mobilité avec les acteurs reconnus dans ce domaine.

6.12. Pour susciter une dynamique locale

Nous souhaitons voir ajouter :

- en s'appuyant sur des acteurs éducatifs, notamment les acteurs de l'ErE .

En conclusion

Les acteurs de l'ErE souhaitent que la dimension éducative soit pleinement reconnue comme condition d'un développement durable de la Wallonie, en agissant aux trois niveaux suivants :

- des actions de sensibilisation en matière d'environnement* (et autres dimensions) en vue d'un développement durable afin de renforcer des gestes citoyens de la part de la population (court terme),
- des formations pour développer des savoirs, des compétences et la créativité nécessaires à un véritable engagement vers le développement durable, notamment dans les entreprises et administrations (court, moyen et long terme)
- en créant des synergies avec les Communautés française et germanophone, en matière d'enseignement et d'éducation non formelle, en vue du renforcement d'une éducation aux valeurs, à l'environnement (et autres dimensions telles que la citoyenneté, le développement, la santé) contribuant à un développement durable (long terme)

Pour se faire, les acteurs de l'ErE souhaite que la Région wallonne s'engage de manière dynamique et volontaire dans le projet de Stratégie de la CEE pour l'Éducation au Développement durable, qui reconnaît l'éducation comme une condition *sine qua non* du développement durable et un outil indispensable à une bonne gouvernance... (CEP/2004/15 – CEP/AC.13/2004/8/Rev.1)(Décennie pour l'éducation au Développement durable - Nations Unies - 2005-2014)

* Notion large comprenant les nombreuses dimensions relatives à l'environnement : agriculture, air, alimentation, bruit, aménagement du territoire, cadre de vie, citoyenneté, consommation, déchets, développement durable, eau, énergie, environnement en général, mobilité, nature et biodiversité, pollution, relations Nord-Sud, santé, tourisme, etc.

En vous remerciant pour votre bonne attention.

Contact

Réseau IDée

Joëlle van den Berg, secrétaire générale

266 rue Royale, 1210 Bruxelles

www.reseau-idee.be

joelle.vandenberg@reseau-idee.be